

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE <b>SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE</b>
--------------------------------	---

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 13 janvier 2025, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 13 janvier 2025 ; l'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 1 rue des Pavéurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

Nombre de membres en exercice : 129

Présents : BERTOL Gino (SIARCE), BERTOL Gino (Videlles), BOUTEILLE Erick, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CORRE Daniel, CORZANI Olivier, DEMEULEMEESTER Stéphane, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DUGOIN Xavier, FOURNIER Pascal, HILGENGA Wilfrid, MORICHON Michel, NOEL Michel, PAGES Patrick, PROT Pierre, RASSIER Gérard, ROUSSET Laurent, TERRIER Michel

Pouvoirs : DELIANCOURT Jean-Claude (à Madame CASTAINGS Laurence), LE ROUX Jean-Claude (à Monsieur Xavier DUGOIN)

Absents : ABENA Gabin, AUDEBERT Gilles, BEAUDET Stéphane, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPTGOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy sur Orge), BERGDOLT Patricia, BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOULEY Bernard, BOUSSAINGAULT Jean-Jacques, BOUSSELET Philippe, BOYER Dany, BRUNEL Rémi, BUDELOT Laurence (SIARCE), BUDELOT Laurence (Vert le Petit), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint Yon), CHAILLOU Patrick, CHANDELIER Jean-Louis, COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne (SIARCE), CORDIER Corinne (Saint Vrain), COUDORO Bernardin (SIARCE), COUDORO Bernardin (Buno-Bonnevaux), COURTAS Grégory, DAMIATI Michaël, DASSA Emmanuel, DAVID Patrick, DELAITRE Jean-Marc, DELECOUR Bruno, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DESNOUE Jérôme, DJEARAMIN Ganesh, DUBOIS Jean-Pierre, DUBOIS Marcel, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DUPONT Germain, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FASSI Olivier, FAUVIN Dominique, FOUQUE Nicolas, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPTGOSB), GONZALES Didier (Villeneuve le Roi), GRILLON Eric (EPTGOSB), GRILLON Eric (Ablon), GUERTON Marc, GUILBERT Xavier (SIARCE), GUILBERT Xavier (Baulne), HAMARD Sylvain (EPTGOSB), HAMARD Sylvain (Paray Vieille Poste), HARTZ Jean (CAGPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HASSAN Zakaria, HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, LARCHER Olivier, LEREBOUR Christian, MARIN Arnaud, MARTIN Séverine, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MEARY Nicolas, MELIN Gil (CAGPS), MELIN Gil (Ris Orangis), MERIGOT Michaël, MITTELHAUSSER Johann, MORIN Jean-Marc (CAGPS), MORIN Jean-Marc (Lisses), MOURET Frédéric, NEDELEC Gaëlle, NOLLEAU Joel, PAROLINI François, PERDIGEON Alain, PEROT Joël, PETEL Yann, PETRILLI Olivier, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RAUSCHER Patrick, ROUSSEAU Jean-Baptiste, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy Sous Saint Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane, TEILLET Alexis, TIQUET Corinne, TOULOUSE Bernard, VEROTS Dominique, WITTEK Eugène (CAGPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Patrick PAGES est désigné secrétaire de séance

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

**OBJET : ADHESION A LA COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES (IRVE) POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX**

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article 5211-8

Vu les arrêtés inter préfectoraux 2021-PREF-DRCL-604 / 605 / 606 et 607 du 25 août 2021 portant adhésion de l' EPT 12, du SIEGRA, du SIARCE et de la commune d'Épinay sous Sénart au SMOYS

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-461 du 25 novembre 2022, portant adhésion au SMOYS des communes de Ablon, Bondoufle, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Epinay-sur-Orge, Juvisy, Savigny-sur-Orge et Soisy-sur-Seine

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2023-PREF-DRCL-215 du 22 août 2023, portant adhésion au SMOYS des communes d'Athis-Mons, Etioles, Evry-Courcouronnes, Grigny, Les Ulis, Ris-Orangis, Villabé, Villeneuve-le-Roi, Viry-Châtillon

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2023-PREF-DRCL-291 du 16 novembre 2023, portant adhésion au SMOYS de la commune de Saint-Pierre-du-Perray

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2024-PREF-DRCL245 du 25 octobre 2024, portant adhésion au SMOYS de trente-neuf communes et de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix pour la commune de Dourdan

Vu la délibération du conseil de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, en date du 23 septembre 2024 portant adhésion au SMOYS au titre de la compétence « mobilité électrique » IRVE.

Considérant que l'adhésion de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix relève d'une extension du périmètre conformément à l'article L. 5211-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Considérant qu'il convient que le comité syndical délibère pour accepter l'adhésion de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à la compétence IRVE

#### L'organe délibérant après en avoir délibéré :

**ACCEPTE** la demande d'adhésion à la compétence IRVE de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote UNANIMITE	
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président

Xavier DUGOIN

Le secrétaire

Patrick PAGES

Date de publication sur le site :